

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018
DELIBERATION N° 54

L'an deux mil dix huit, le cinq avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le
06 avril 2018*

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE (à partir de 18h16), MM. NEYS (jusqu'à 23h20), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, LALANNE (à partir de 18h45), SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE (à partir de 21h00), MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes LARRE, ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE jusqu'à 18h16, M. NEYS par M. SOROSTE à partir de 23h20, Mme LANGLOIS par M. ESCAPIL-INCHAUSPE, M. ARCOUET par M. SALDUCCI, M. LALANNE par M. ESMIEU jusqu'à 18h45, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE jusqu'à 21h00, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme CANDILLIER par M. UGALDE, Mme BELBARAKA par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par Mme DURRUTY.

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Durruty,

OBJET : PROPRIETE INTELLECTUELLE – Dépôt de la nouvelle identité graphique de la ville de Bayonne auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).

Dans le cadre du renforcement de son attractivité, la ville de Bayonne a adopté trois schémas directeurs axés principalement sur le commerce, le tourisme, la culture et le patrimoine. La Ville travaille à développer sa notoriété et a choisi notamment de se doter d'une nouvelle signature et d'une nouvelle identité graphique, commune avec l'Office de tourisme et l'Office de commerce et de l'artisanat.

Bayonne revendique aujourd'hui une nouvelle identité sobre et élégante, en phase avec ses aspirations et son positionnement stratégique.

Pour ce faire, la nouvelle identité graphique de la Ville se décline sous trois marques « Bayonne », « Visit Bayonne » et « Shopping Bayonne ». Trois logos y sont ainsi associés, pour lesquels sont notamment intégrés les mentions de « BAIONA - PAYS BASQUE » et « Plurielle et si singulière ».

De plus, une variante du logo de Bayonne, le «B» accompagné de l'étoile, décliné en trois couleurs, permet notamment d'habiller des produits dérivés aux couleurs de Bayonne.

Le camaïeu des rouges est la traduction visuelle de l'histoire patrimoniale de Bayonne. Le vert et le rouge représentent les couleurs "historiques" de la ville. L'étoile, signe qui accroche le regard et interpelle, revendique l'attractivité assumée d'une ville capitale, point de convergence que représente Bayonne pour tout un territoire. Il est le signe distinctif d'une grande marque d'attractivité.

Il s'avère indispensable de déposer officiellement les trois marques auprès de l'INPI afin d'obtenir une protection juridique des noms et de l'ensemble des logos associés. Les marques et logos bénéficieront ainsi de ladite protection pour une durée de dix ans renouvelable expressément pour les classes de produits et services que la Ville choisira.

Au vu de ces éléments il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver et d'autoriser le dépôt des marques « Bayonne », « Visit Bayonne » et « Shopping Bayonne » ainsi que des logos associés ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les formalités nécessaires permettant l'enregistrement des marques susmentionnées et de leurs logos dans les classes nécessaires à leur protection ainsi que tous actes s'y référant pouvant être conclu ultérieurement.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne